

**Atelier « Les territoires industrialo-portuaires au cœur de la  
transition vers une économie circulaire »  
&  
Club Territoires maritimes (FNAU)**

**Compte-rendu de la session du 18 juin 2015 à Dunkerque  
9h30 – 13h30**

Cet atelier se déroulait dans le cadre des Rencontres de l'écologie industrielle organisées à Dunkerque les 18 & 19 Juin 2015 par un panel d'acteurs locaux, dont la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Grand Port Maritime de Dunkerque.

La matinée associait exceptionnellement le groupe de travail intitulé « Les territoires industrialo-portuaires au cœur de la transition vers une économie circulaire » de l'Institut d'Economie Circulaire, supporté par l'AIVP et animé par Nicolas Mat (Ecole des mines d'Alès) à celui du Club Territoires Maritimes de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) animé par Juliette Duszynski (Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine). Si les sujets de la transition énergétique et de l'écologie industrielle ont pu être abordés au cours d'une précédente séance du Club FNAU, ils n'avaient pas encore fait l'objet d'approfondissement du fait de la diversité des sujets traités par le club (planification littorale, activités nautiques, culture et patrimoine portuaire, foncier portuaire, systèmes logistiques et transport de marchandises,...). Cette session visait ainsi à appréhender les enjeux de gouvernance liés au développement et à la pérennisation des démarches d'écologie industrielle et d'économie circulaire au sein des territoires portuaires (modes d'organisation, structures interfaces d'animation et de coordination, notamment dans un contexte de métropolisation, quid des financements partagés, cohérence entre études et structures locales et régionales, rôle et intérêt des différentes parties prenantes, harmonisation des démarches territoriales, etc.).

La demi-journée a accueilli une cinquantaine de participants venant de différentes places portuaires françaises et représentant des autorités portuaires, des agences d'urbanisme, des collectivités, des industriels, des laboratoires de recherche, des associations et des institutions (CCI,...).

La matinée s'est ouverte par un mot d'accueil par des représentants du Dunkerquois (M. Damien CAREME, Vice-Président à la CUD en charge de l'énergie ; M. Yves LALAUT, Directeur de l'Aménagement au GPMD et M. Didier COUSIN, Président ECOPAL).

Ces derniers n'ont pas manqué de rappeler que si l'écologie industrielle avait été dans un premier temps une opportunité saisie par leur territoire, celle-ci était désormais une nécessité et la pièce maîtresse d'un développement collaboratif répondant à une stratégie commune. Complétant cette entrée en matière, Nicolas Mat a souligné la difficulté pour certains territoires de définir le leadership pour la mise en œuvre de ces nouvelles politiques à la fois d'une façon légitime vis-à-vis de toutes les parties prenantes, mais aussi pour s'inscrire dans la durée. Au-delà des dimensions industrielles, les plus évidentes au démarrage d'une telle démarche, l'élargissement de la réflexion aux composantes urbaines et agricoles des territoires portuaires complexifie encore la donne tout en l'enrichissant.

## Des territoires confrontés aux enjeux multi-scalaires de la gouvernance

Plusieurs démarches territoriales ont été présentées et ont pu faire l'objet de questions et d'échanges, malgré la durée limitée de cette séance exceptionnelle.

Le premier exemple présenté aux participants lors de cette matinée, **le cas du Havre**, est une bonne illustration des difficultés rencontrées au niveau de ces démarches de territoires. Selon Thomas Andrieu, de l'Association pour la Création du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine, alors que le travail est engagé depuis une dizaine d'années et s'est intensifié à partir de 2009 avec des réalisations industrielles très concrètes, l'écologie industrielle demeure encore l'objet d'incompréhension et de non appropriation au niveau du territoire **par l'ensemble des acteurs**.

Si le territoire de l'Estuaire de la Seine a compté nombre d'initiatives en matière d'écologie industrielle, il bute aujourd'hui –de manière générale- sur la question de la gouvernance. Le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine n'a pas encore vu le jour essentiellement pour des raisons politiques. Cet état de fait a obéré la capacité du territoire et de l'ensemble de ses acteurs (EPCI, Ports, CCI, industriels,...) à faire réellement émerger une stratégie et un véritable leadership sur le sujet. Pourtant la construction du territoire de l'Estuaire dote les deux places portuaires (Rouen et Le Havre) d'un territoire à leur mesure, et les invite à renforcer les interactions entre les espaces portuaires, agricoles, urbains, industriels.

A l'inverse, **l'étude du territoire de Straubing en Allemagne** présentée par Antoine Beyer du laboratoire IFSTTAR, a montré comment un récit mobilisateur construit par un décideur, en l'occurrence le Président du Port, conduit le territoire dans une vision coordonnée. S'appuyant sur la société civile et un pôle de recherche local de plus en plus riche dans le domaine des bioénergies, et demain des biomatériaux, ce leader cherche désormais à positionner ce territoire portuaire du Danube comme lieu d'interface entre le potentiel bioénergétique des pays d'Europe Centrale et les besoins de l'Europe de l'Ouest pour la production de biens de consommation de nouvelle génération. En s'appuyant sur les savoir-faire et sur le soutien politique du Land de Bavière, il développe une stratégie de port entrepreneur coordonnant toute une logistique vertueuse. Cette perspective ainsi tracée permet au territoire d'avancer malgré d'inévitables échecs industriels ou des soubresauts dans le domaine de la filière énergétique.

Troisième intervenant de cette matinée, Alice Herbelin, du laboratoire PACTE, a présenté à la fois le cas de la **plate-forme portuaire « Inspira » située dans la vallée du Rhône** au sud de la zone de Salaise Sablons et celui du **territoire Rhône Médian**, qui s'étend sur un rayon de 20 km autour de cette même zone. *Inspira* est un cas typique de marketing territorial : partant d'un espace vierge, et s'inspirant de l'expérience du GIE *Osiris*, il s'agit de pré-équiper un espace pour le rendre propice au développement de l'écologie industrielle et de rechercher les entreprises intéressées en conséquence. Piloté par un syndicat mixte, la philosophie du projet comme sa gouvernance sont relativement simples. Il est toutefois aussi demandé que les bénéficiaires du projet *Inspira* profitent à tout le territoire Rhône Médian. A ce niveau, les choses se complexifient du fait de la présence de deux autres syndicats mixtes, qui agissent aussi comme des porteurs de projets. Si cette diversité apporte un plus en matière d'animation, d'instruction ou encore de communication, elle est encore également une source de manque de cohérence et de décalage. Le territoire se construit malgré tout de façon pragmatique, et cette gouvernance semble intermédiaire entre la situation havraise et celle de Straubing.

Pour clore la matinée et revenir sur le **cas du dunkerquois**, Blandine Laperche de l'Université du Littoral Côte d'Opale, a rappelé comment l'écologie industrielle était devenue un facteur d'attractivité locale. Elle peut même conduire à une certaine diversification d'activité, en particulier grâce à l'émergence de toute une gamme de services aux entreprises qui apportent une dynamique supplémentaire certaine. Le territoire s'élargit ainsi progressivement et la gamme des flux qui l'irriguent se complète. Le port joue alors tout son rôle y compris pour des flux complémentaires d'import-export.

## Quels enseignements tirer de ces diverses situations ?

Sur la base de ces différents cas de figure exposés durant la matinée, quatre principaux enseignements peuvent apparaître :

**En termes d'échelle territoriale, nulle règle ne s'impose** : tout territoire portuaire peut se positionner en termes d'écologie industrielle, et les territoires les plus restreints qui comptent un nombre de parties prenantes plus limité, ne sont pas les plus mal placés en termes de dynamique. En ce sens, Nathalie Dumay de l'Association des Ports Locaux de la Manche a pu témoigner de l'intérêt porté au sujet de l'économie circulaire par les ports décentralisés.

Si la **multitude de porteurs de projets** peut entraîner une confusion, elle est aussi **garante du maintien de la dynamique**. Dans le même esprit, il a été souligné dans les débats que le *turnover* des personnes impliquées, travaillant directement sur tel ou tel projet pour le compte d'un acteur du territoire, puis un autre, permettait également un essaimage des idées bénéfique pour l'émergence d'une gouvernance dynamique, à la fois mixte et horizontale, et continue dans le temps au niveau local.

Poursuivant cette réflexion sur l'essaimage, **la sensibilisation des populations aux enjeux de l'écologie industrielle serait sans doute un plus**. A Dunkerque, nombre d'entreprises soulignent encore que la pression sociale intervient peu dans leurs décisions stratégiques. Chez les prestataires de services, la préoccupation environnementale est encore faible. On peut sans doute estimer qu'une plus grande sensibilisation des citoyens permettrait encore d'accélérer les phénomènes de bascule vers une production ou une logistique plus vertueuse. Corroborant cette idée, l'exemple de Straubing doit d'ailleurs sa réussite au fait que la population de ce territoire, au regard de celle de l'Allemagne, était déjà très sensibilisée aux questions de transition énergétique. Pour l'AIVP il ne fait pas de doute que le thème de l'écologie industrielle devrait être intégré aux programmes d'actions développés par les Port Center.

Enfin, à la croisée des exemples, comment ne pas mentionner que l'introduction progressive dans les composantes de l'écologie industrielle territoriales des préoccupations urbaine et agricole, entraînera de facto une **implication de plus en plus forte du décideur politique**, placé sous la pression « joug » du citoyen électeur. Pour les territoires en quête d'un leadership, les réseaux urbains de chaleur, la production maraîchère sous serre, et toute autre activité dont la perception par le citoyen est plus évidente dans sa vie quotidienne, seront autant de projets mobilisateurs du monde politique, susceptibles de faire naturellement émerger un leader porteur de stratégie.